
États financiers de la Fondation des YMCA du Québec

31 décembre 2015

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7-11
Annexe	12

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la
Fondation des YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation des YMCA du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation tire des revenus de dons pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, l'audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les registres de la Fondation et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus de dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014, de l'actif à court terme au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014 et des soldes de fonds au 31 décembre 2015, au 31 décembre 2014 et au 1^{er} janvier 2014. Nous avons également exprimé une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice précédent en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles de la situation décrite dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation des YMCA du Québec au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte S.E.N.C.R.L. /s.r.l.*¹

Le 30 mai 2016

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

Fondation des YMCA du Québec

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2015

		2015			2014
Notes		Fonds général	Fonds de dotation	Total	Total
		\$	\$	\$	\$
Produits					
		1 162 098	808 064	1 970 162	1 544 723
	4	193 572	—	193 572	275 651
		1 355 670	808 064	2 163 734	1 820 374
Charges					
Administration générale					
		306 106	—	306 106	299 332
		35 334	—	35 334	26 456
		14 000	—	14 000	14 450
		9 129	—	9 129	11 267
		4 743	—	4 743	5 405
		3 949	—	3 949	2 803
		6 594	—	6 594	—
		379 855	—	379 855	359 713
	6	(334 937)	—	(334 937)	(324 065)
		44 918	—	44 918	35 648
Frais spécifiques					
		84 474	—	84 474	99 021
		34 207	—	34 207	26 289
	7	373 089	—	373 089	172 489
		491 770	—	491 770	297 799
		536 688	—	536 688	333 447
Excédent des produits sur les charges avant les contributions					
		818 982	808 064	1 627 046	1 486 927
Contributions à Les YMCA du Québec					
	6	16 689	—	16 689	83 027
		1 166 349	—	1 166 349	1 190 731
		150 000	—	150 000	—
		1 333 038	—	1 333 038	1 273 758
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges					
		(514 056)	808 064	294 008	213 169

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation des YMCA du Québec
État de l'évolution des soldes de fonds
 Exercice terminé le 31 décembre 2015

	Fonds général	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$
Soldes au 31 décembre 2013	95 929	4 823 445	4 919 374
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(175 979)	389 148	213 169
Virement interfonds	3 910	(3 910)	—
Soldes au 31 décembre 2014	(76 140)	5 208 683	5 132 543
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(514 056)	808 064	294 008
Virement interfonds	4 380	(4 380)	—
Soldes au 31 décembre 2015	(585 816)	6 012 367	5 426 551

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

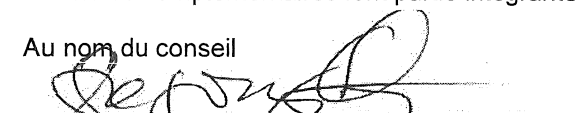
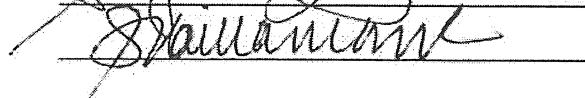
Fondation des YMCA du Québec
État de la situation financière
 au 31 décembre 2015

Notes	Fonds général		Fonds de dotation		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse	99 084	261 557	68 578	1 835	167 662	263 392
Débiteurs	21 550	12 480	—	—	21 550	12 480
Somme due par le Fonds de dotation	632 988*	753 657*	—	—	—	—
	753 622	1 027 694	68 578	1 835	189 212	275 872
Placements	2	—	6 576 777	5 960 505	6 576 777	5 960 505
Immobilisation incorporelle	5	32 700	—	—	32 700	—
		786 322	1 027 694	6 645 355	5 962 340	6 798 689
					6 798 689	6 236 377
Passif						
À court terme						
Somme à payer à Les YMCA du Québec	6	424 257	505 323	—	—	424 257
Charges à payer		4 190	6 594	—	—	4 190
Somme due au Fonds général		—	—	632 988*	753 657*	—
Produits reportés		446 168	471 175	—	—	446 168
		874 615	983 092	632 988	753 657	874 615
Avance de Les YMCA du Québec	6	497 523	120 742	—	—	497 523
		1 372 138	1 103 834	632 988	753 657	1 372 138
						1 103 834
Soldes de fonds						
Grevés d'une affectation d'origine externe	8	—	—	4 141 802	3 333 738	4 141 802
Grevés d'une affectation d'origine interne	9	—	—	1 870 565	1 874 945	1 870 565
Non affectés		(585 816)	(76 140)	—	—	(585 816)
		(585 816)	(76 140)	6 012 367	5 208 683	5 426 551
		786 322	1 027 694	6 645 355	5 962 340	6 798 689
						6 236 377

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne « Total » étant donné qu'ils s'éliminent.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 administrateur
 administrateur

Fondation des YMCA du Québec

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	294 008	213 169
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	60 075	(178 094)
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	6 594	—
Amortissement des produits reportés	(52 059)	—
	308 618	35 075
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	(9 070)	2 420
Somme à payer à Les YMCA du Québec	(81 066)	136 611
Charges à payer	(2 404)	6 594
Produits reportés	27 052	168 740
	243 130	349 440
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(705 143)	(471 748)
Cession de placements	28 796	24 252
Acquisition d'actif incorporel	(39 294)	—
	(715 641)	(447 496)
Activités de financement		
Augmentation de l'avance de Les YMCA du Québec	376 781	—
Diminution nette de l'encaisse	(95 730)	(98 056)
Encaisse au début	263 392	361 448
Encaisse à la fin	167 662	263 392

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts et nature des activités

La Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »), constituée le 13 juillet 1983 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), a été établie pour appuyer l'association de Les YMCA du Québec et assurer sa pérennité en faisant connaître l'impact de son action communautaire, en recueillant des fonds pour la soutenir et en administrant ces fonds de façon responsable. La Fondation est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation présente ses informations financières par fonds et applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

a) Fonds général

Les produits et les charges liés aux activités de financement et d'administration sont présentés dans le Fonds général.

b) Fonds de dotation

Les dotations sont constatées dans le Fonds de dotation. Les revenus de placement tirés de ressources détenues à titre de dotations et les charges du Fonds de dotation sont présentés dans le Fonds général.

La Fondation a comme politique d'allouer annuellement à Les YMCA du Québec l'équivalent de 4 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent. Ces allocations doivent être utilisées de manière à respecter les volontés des donateurs. Une somme équivalant à 0,5 % de la juste valeur du Fonds de dotation au 31 décembre de l'exercice précédent doit également être versée à Les YMCA du Québec par le Fonds général pour contribuer au financement de l'administration de la Fondation. Ce montant est présenté en diminution de la contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation.

Constatation des produits

Les apports affectés afférents aux activités de collecte de fonds sont constatés à titre de produits du Fonds général dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Promesses de dons

Les promesses de dons pour la campagne de financement sont comptabilisées lors de leur encaissement.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement. La totalité des placements de la Fondation consiste en des parts dans le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, qui est composé d'obligations et débentures, d'actions et fonds communs d'actions canadiennes et étrangères, de placements alternatifs, d'encaisse et d'autres éléments d'actif net. La Fondation détient 5 494,1130 parts (4 957,1074 en 2014) à une valeur unitaire de 1 197,059 \$ (1 202,416 \$ en 2014).

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, la Fondation comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Immobilisation incorporelle

L'immobilisation incorporelle, comptabilisée au coût, est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 3 ans.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Promesses de dons

Les promesses de dons en main sont les suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
À court terme		
Besoins prioritaires	29 596	—
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	9 000	9 000
Développement du Camp YMCA Kanawana	5 000	5 000
Développement du Centre YMCA Cartierville	—	21 000
Fonds pour la persévérance scolaire	—	750
Soutien à la réussite scolaire – aide aux devoirs	—	65 000
Soutien à la réussite scolaire – Alternative Suspension	25 000	25 000
Soutien à la réussite scolaire – Ville de Québec	7 500	—
Soutien à l'itinérance	—	6 000
Zone jeunesse – Créations jeunesse	25 000	25 000
À long terme		
Besoins prioritaires	69 970	—
Besoins prioritaires – YMCA Ville de Québec	156 783	161 100
Développement du Camp YMCA Kanawana	15 000	39 746
Soutien à la réussite scolaire – Alternative Suspension	25 000	50 000
Zone jeunesse – Créations jeunesse	100 000	125 000
	467 849	532 596

4. Revenus de placement

Les revenus de placement sont composés des éléments suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts tirés des placements détenus par le Fonds de dotation	228 640	266 297
Perte à la réalisation de placements détenus par le Fonds de dotation	(4 380)	(3 910)
Variation de la juste valeur non réalisée des placements détenus par le Fonds de dotation	(55 695)	182 004
	168 565	444 391
Variation nette des produits reportés	25 007	(168 740)
	193 572	275 651

5. Immobilisation incorporelle

	2015		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Logiciel	39 294	6 594	32 700

6. Opérations entre parties liées

Les sommes reçues par l'entremise des programmes de collecte de fonds sont remises sous forme de dons à Les YMCA du Québec. Une somme totale de 1 333 038 \$ (1 273 758 \$ en 2014) a été remise à Les YMCA du Québec. Ces dons visent principalement à financer les programmes communautaires et les programmes internationaux de Les YMCA du Québec et le programme de revitalisation du Camp Kanawana.

La contribution de Les YMCA du Québec aux opérations de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 s'élève à 334 937 \$ (324 065 \$ en 2014) et est présentée en diminution des charges d'administration générale du Fonds général dans l'état des résultats.

Les opérations avec Les YMCA du Québec sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établi et accepté par les parties liées.

7. Campagnes de financement

Les charges de campagnes de financement incluent les coûts engagés pour réaliser un effort spécial de financement au cours des prochaines années.

8. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine externe

Les soldes de fonds du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine externe sont composés des dotations suivantes :

	2015	2014
	\$	\$
Appui de la mission du YMCA	1 133 546	1 116 324
Fonds Jeunesse Standard	750 000	—
Fonds Estate of William Ridley	589 146	580 454
Fonds Alphabétisation	400 000	400 000
Fonds Pointe-Saint-Charles	320 344	320 344
Programmes de partenariat dans les pays du tiers-monde	24 422	24 422
Formation des jeunes responsables	149 628	148 628
Bourses pour les jeunes campeurs	260 227	229 077
Développement du Camp Kanawana	394 572	394 572
Fonds Westmount	63 300	63 300
Prix Gabrielle et Maurice A. Massé	30 000	30 000
Fonds Centre Jeunesse du Parc	5 465	5 465
Fonds Centre Jeunesse de NDG	1 322	1 322
Club Heritage	19 830	19 830
	4 141 802	3 333 738

9. Soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne

Le conseil d'administration de la Fondation a doté d'une affectation d'origine interne une partie des revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations ne comportant pas d'affectation externe ainsi que des dons reçus sans affectation externe. L'objectif de cette affectation d'origine interne est d'assurer le financement des programmes de Les YMCA du Québec. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les soldes du Fonds de dotation grevés d'une affectation d'origine interne sont composés des éléments suivants :

	2015	2014
	\$	\$
Revenus de placement gagnés sur les ressources détenues à titre de dotations	1 014 233	1 018 613
Dons	856 332	856 332
	1 870 565	1 874 945

10. Instruments financiers

En raison de ses actifs financiers, la Fondation est soumise aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

Risque de taux d'intérêt

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.

Risque de change

Une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la Fondation sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque auquel est exposé le rendement des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, dans lequel la Fondation détient des parts, et qui découle des fluctuations des indices boursiers et du degré de volatilité de ces indices.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du fait qu'une tranche des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la Fondation détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ou de débetures ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Fonds d'investissement, ce qui aurait une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la Fondation.

Fondation des YMCA du Québec

Annexe – Dons et contributions

31 décembre 2015

	2015	2014
	\$	\$
Campagne annuelle	529 027	527 348
Événements bénéfiques	200 525	219 732
Dons majeurs et exceptionnels	1 024 858	403 033
Legs et dons planifiés	23 710	350 242
Autres (incluant les dons en nature)	192 042	44 368
	1 970 162	1 544 723